



Vinsobres

bulletin municipal n° 90 - juillet 2019



sommaire

- Le mot du Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Vie pratique
- Photographies

www.vinsobres-mairie.fr



Chères Vinsobraises et Chers Vinsobrais,

2019, sous ses aspects d'année de transition, sera une année importante pour Vinsobres par :

- **l'adoption du Plan local d'Urbanisme que nous espérons au mois de Novembre**
- **Le lancement des travaux de voirie du projet de la Bane.**

Les études pour l'amélioration et la sécurisation du captage alimentant Vinsobres en eau potable vont être poursuivies pour permettre la réalisation des travaux nécessaires.

L'assemblée de village annuelle s'est tenue le 12 juin en présence de nombreux participants. Nous avons fait le point sur notre gestion communale avec des échanges et des questionnements nombreux et variés.

Comme vous pourrez le constater plus loin, nous avons beaucoup investi pour le bien-être des Vinsobrais et le développement du village.

Ces investissements ont été choisis en concertation avec la population et après constat des besoins.

Notre politique n'a pas été et n'est pas d'investir pour investir, mais est au service du développement maîtrisé de Vinsobres dans le strict respect d'un budget équilibré et sincère, permettant de dégager des fonds propres suffisants, en profitant de taux d'intérêts exceptionnellement attractifs.

D'autre part, il ne vous a pas échappé que 2019 est la dernière année de notre mandature avec des élections municipales prévues en Mars 2020.

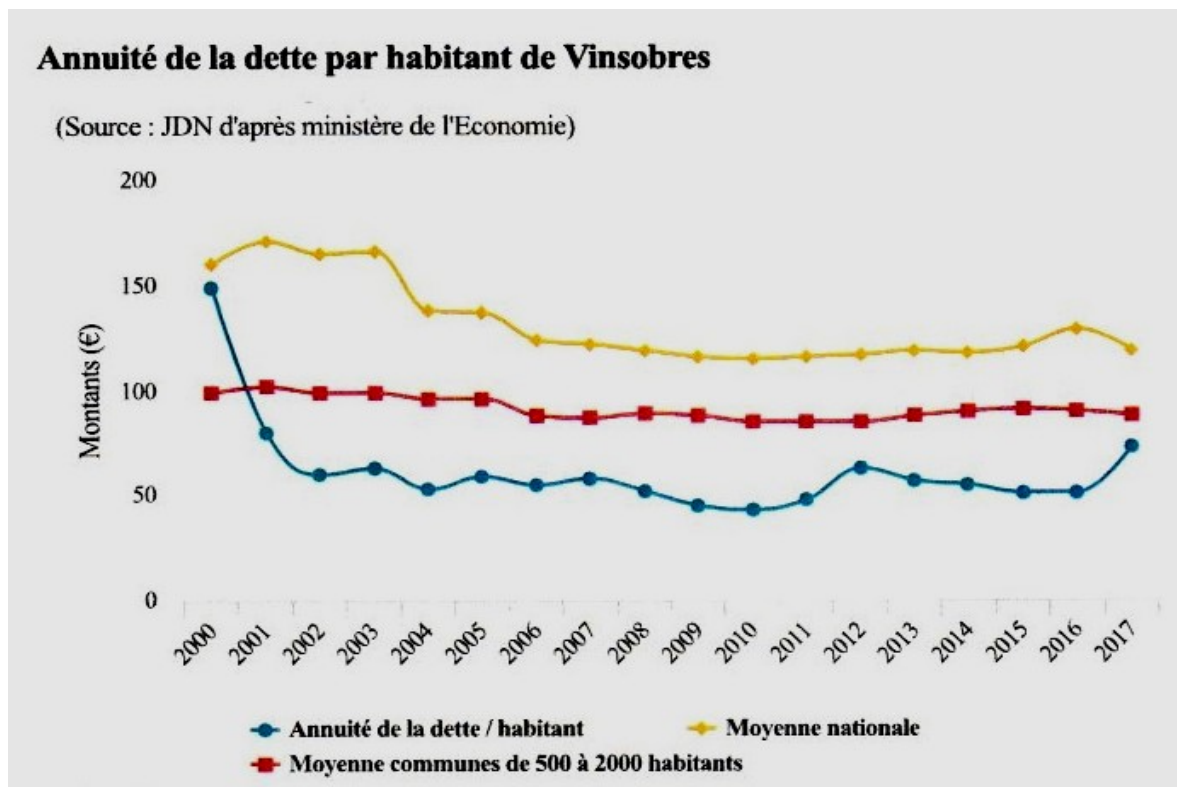
Comme annoncé lors de l'assemblée de village, nous avons décidé de représenter une liste que j'aurai l'honneur et la responsabilité de conduire. Cette liste sera renouvelée en partie et sa composition vous sera dévoilée au lancement de la campagne électorale.

Je tiens à remercier l'ensemble de notre équipe pour le travail accompli aux côtés de Marie-Pierre Monier et de moi-même.

Merci et félicitations aux employés communaux pour leur investissement au service de la commune et de sa population.

Bon été à tous dans la bonne humeur et sous le soleil de la Drôme Provençale.

Claude SOMAGLINO



Ce graphique représente l'annuité de la dette de Vinsobres par habitant au 31 décembre 2017 (2018 non encore communiqué)

Pour rappel :

- ◆ L'encours de la dette représente la somme due par la commune aux banques 1 091 000 € au 31 décembre 2017, soit 889 € par habitant.
- ◆ L'annuité de la dette est la somme des intérêts d'emprunt et du montant du remboursement du capital au cours de l'année, soit 90 000 € au total et 73 € par habitant au 31 décembre 2017, telle que représentée par le graphique ci-dessus, chiffre inférieur aux moyennes nationale et départementale.

Quelques réalisations de la commune :

- rues Tripot / Barriou
- La station d'épuration
- L'A.L.S.H. appelée « La Ruche »
- Les abris poubelles



PROGRAMME	HT	TTC	SUBVENTION	
Accessibilité		19 731,00	6 607,00	
Alsh/accueil loisirs sans hébergement		590 868,00	394 375,00	
Bane		54 271,00	103 500,00	
Borne électrique village		6 564,00	-	
Camping/ gîtes		29 057,00	3 046,00	
Chaussée Clos Malet		16 800,00	14 548,00	
Cour maternelle		17 400,00	-	
Eclairage public		187 185,00	13 673,00	
Goupil (camion électrique)		24 212,00	-	
Gratte coquin		13 580,00	-	
Hangar ancienne step		20 238,00	-	
Jardin du souvenir		4 800,00	-	
Menuiserie école/poly/sdf/3ème âge		154 325,00	52 151,00	
Microtracteur		17 340,00	-	
Mise en valeur château féodal		7 127,00	-	
Multisports		63 802,00	22 570,00	
Mur soutènement mairie		66 700,00	24 701,00	
Mur soutènement haut village		26 506,00	-	
Numérisation du cadastre		5 557,92	2 127,00	
Place de la Clastre		4 704,00	-	
PLU (plan local d'urbanisme)		65 202,00	5 943,00	
Poubelles habillage		17 341,00	9 191,00	
Quai de chargement		8 880,00	-	
Remise aux normes cuisine bistrot		22 449,60	-	
Silo et hangar ancien step		20 328,00	-	
Step (station épuration)		1 610 010,00	596 748,00	
Terrain lyonnaise		7 122,00	1 780,00	
Toilettes		14 582,00	-	
Toilettes sèches		3 021,00	-	
Travaux de régie (salle 3ème âge, etc)		178 245,00	-	
Tripot Barriou		304 543,00	80 516,00	
Vitraux église		21 312,00	13 286,00	
TOTAL		3 603 803,52	1 344 762,00	45% d'aides

Comme prévu la fermeture du hangar a été réalisée par l'entreprise VIAL.

Les surfaces rendues disponibles ont été réparties entre :

- le comité des journées agricoles
- Le CATV
- La commune

Claude Somaglino

ACCESSIBILITE HANDICAPES AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Nous avons bien avancé sur l'obligation qui nous est faite par la loi.

Il reste à finaliser l'accessibilité des bâtiments suivants :

- l'office de tourisme
- La mairie
- La salle des fêtes
- Le temple

Nous avons reçu l'aval de la préfecture sur l'ensemble du dossier présenté et nous lançons le choix des modalités de réalisation entre travaux en interne et travaux à confier à des entreprises sur appels d'offres.

Claude Somaglino

La voirie communale

Comme chaque année, une partie des voies communales et des chemins ruraux, sélectionnés après consultation de la Commission Voirie vont être entretenus par la CCBDP (Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale).

Les travaux porteront cette année essentiellement sur les anciens chemins de l'A.F.R. (association foncière rurale) aux Palluds.

Merci aux agents communaux qui ont poursuivi l'entretien des fossés et des accotements sur l'ensemble des voies du territoire communal.

Gérald Piollet

Captage des puits du Moulin 1 et 2



Nous avons reçu l'arrêté portant « autorisation du prélèvement et autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine, y compris traitement ».

Nous allons poursuivre le processus en cours et en liaison avec l'aide du Département.

Les travaux notamment prévus concernent :



- L'équipement du puits n° 2 permettant ainsi de sécuriser la ressource en eau, actuellement produite uniquement par le puits n° 1



- Les travaux de sécurisation du site avec la mise hors d'eau des installations en cas de crue de l'Eygues
- La réalisation d'une clôture autour du site

Voir page 31 le site internet, les numéros d'urgence à contacter chez SUEZ en cas de problèmes avec votre installation d'eau potable.



Gérald Piollet

Elle s'est tenue mercredi 12 juin, en présence d'un public toujours aussi nombreux.

Une dizaine de questions sont arrivées en mairie, et d'autres posées pendant les débats. En voici quelques-unes :

« Un vigneron a fait remarquer qu'à l'entrée du village les bordures de la RD94, pourraient être améliorées esthétiquement, en particulier l'aménagement sur et autour des hangars : il a suggéré des tuiles sur le toit, et des plantations autour des bâtiments » :

Ces bâtiments sont conformes aux autorisations d'urbanisme obtenues à l'époque de leurs constructions, mais il peut être suggéré aux propriétaires de les rendre les plus esthétiques possibles, particulièrement en végétalisant autour.

Cette première image que les nombreux visiteurs ont de Vinsobres est importante.

« Une suggestion a été faite également, de poser des tuiles sur le hangar de Briante, propriété de la commune » : le conseil municipal y réfléchira.

« Une discussion s'est engagée sur la sécurisation de la circulation sur la future rue qui va relier le carrefour Gironde, en passant sur le terrain de la Bane, et le clos Malet » :

Plusieurs propositions ont été faites, elles seront débattues avec les riverains concernés, et le CTD (service du département qui gère les routes) en juillet.

« Plusieurs personnes se sont inquiétées du non-fléchage de la boulangerie » :

La municipalité vient de réaliser un fléchage provisoire, en attendant les panneaux définitifs fournis par la CCBDP.

« De nombreuses questions ont été posées sur les eaux pluviales qui s'écoulent de la Bane » :

Une étude hydraulique a permis de mieux analyser les flux ; une réunion sera organisée en juillet avec les riverains concernés afin de définir les mesures à prendre.

« La question des incivilités lors des dépôts d'ordures : de nombreux encombrants sont déposés à côté des poubelles, particulièrement à la Briante ; le tri n'est que peu ou pas effectué dans les containers » :

Monsieur le Maire a rappelé que le ramassage des ordures est organisé sous la responsabilité de la CCBDP. Pourtant chaque semaine les employés communaux font le tour des abris poubelles afin de collecter tout ce qui est déposé en dehors des containers. L'étude de la



pose d'une caméra à la Briante est en cours, afin d'inciter la population au respect des règles.

Merci à toutes et tous de prendre le temps d'emporter vos encombrants à la déchèterie intercommunale de Nyons

« Une demande est faite sur la restauration des cabanons » : il est rappelé qu'ils peuvent être restaurés mais non habités et seulement conserver leur destination d'origine. Par contre, si la toiture manque, ils sont considérés comme en ruines, et donc non restaurables.

« La sécurisation du carrefour du camping est aussi une préoccupation » :

Monsieur le Maire a expliqué, qu'il est en partie sur une route départementale, et il faut donc obtenir l'accord du conseil départemental pour toute modification.

La municipalité avait proposé la simple mise en sécurité du carrefour, le conseil départemental a demandé de prévoir l'aménagement global de toute la montée du Moulin, ce qui a considérablement rallongé le temps d'études. La municipalité et le bureau d'étude ont proposé la pose d'un plateau au niveau du carrefour, qui a été refusé par le conseil départemental, les discussions sont toujours en cours.

« D'autres points ont été abordés concernant l'esthétique (plantations) ou la sécurisation du village (passages cloutés, parkings) » :

Ces questions seront étudiées et une réponse écrite sera apportée aux habitants qui se sont exprimés par écrit.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les vinsobraises et tous les vinsobrais qui, en s'exprimant, participent à l'amélioration des conditions de vie dans notre village.

Marie Rogez, Marie-Pierre Monier

Droit du sol :

Petit rappel : **Les permis sont instruits par la CCBDP.**

Pour tout dossier, veuillez vous présenter à la mairie où nos deux secrétaires, Stéphanie Margiela et Stéphanie Poulet, chargées de l'urbanisme pourront vous conseiller et réceptionner les documents pour vos projets.

Nous avons eu 6 demandes de permis de construire en 2019 .

P.L.U. (plan local d'urbanisme)

Après tout un travail réalisé avec le bureau d'étude KAX, le CAUE et la population, une rencontre avec les personnes publiques associées, nous sommes arrivés au terme de l'élaboration du PLU.

Nous avons voté lors de la séance du conseil municipal du 8 avril, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet du plan local d'urbanisme, et ce à l'unanimité.

Ce projet a été soumis, après approbation du conseil, à l'avis du préfet et des PPA (personnes publiques associées). Suite à ces avis, une enquête publique aura lieu probablement pendant un mois (du 5 août au 6 septembre) avec un commissaire enquêteur, qui vient d'être nommé. Si tout se déroule correctement, la validation du nouveau PLU aurait lieu cet automne.

La Bane

Après un gros travail de concertation avec la population, bureaux d'études et CAUE, nous arrivons à la finalité du projet.

Le terrain a été piqueté, les limites entre la commune et DAH (Drôme Aménagement Habitat) ont été tracées.

Nous avons validé à l'unanimité en conseil municipal du 29 avril l'avant-projet du bureau d'étude CEREG.

Une étude hydraulique a été faite sur le terrain de la bane.

Le résultat a remis en cause le volume du bassin de rétention en projet. En effet l'étude du bassin versant a révélé, qu'actuellement en cas de très gros orage, la Bane a du mal à contenir son débit. Grâce à cette étude, nous avons pu prendre conscience de ce problème. De ce fait pour éviter d'encombrer la Bane, le futur bassin de rétention a été doublé de volume (de 300m³ à 650 m³).

De plus un travail a commencé pour rechercher et constituer un groupe intéressé par le projet d'habitat participatif.

Une première rencontre a eu lieu le 16 mars au local de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pour présenter le projet. Beaucoup de monde était présent.

Un premier atelier s'est déroulé le 12 avril à la salle des fêtes où une quinzaine de personnes était présente. Des discussions très riches en sont ressorties.

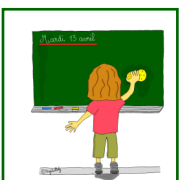
Un deuxième atelier a été organisé le 17 mai : une sortie avec le groupe sur site à Forcalquier où un habitat participatif groupé « Les Colibres » est en fonctionnement.

Un troisième atelier a eu lieu le 14 juin à Vinsobres sur la thématique d'échanges et esquisse d'un projet commun. **Affaire à suivre, le groupe semble très motivé.**

Les appels d'offre pour **la réalisation des voiries desservant les parcelles vont être lancés rapidement pour un démarrage des travaux prévus fin 2019.**

Vous trouverez le plan des voiries **en page 34.**

Françoise Teste

L'école**Petit point sur les effectifs de l'école :**

Année 2018/2019 : 56 élèves

Année 2019/2020 : environ 60 élèves les inscriptions n'étant pas terminées. Nous avons eu pour l'instant 12 inscriptions, dont 8 en maternelle.

L'année scolaire arrive à son terme et avec elle s'en va Mireille Jaume, ATSEM (agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles). Elle nous a quitté début juin pour une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons une bonne

retraite et surtout nous la remercions pour tout le travail accompli pendant toutes ces années auprès de nos petits vinsobrais. Mireille était ATSEM à l'école maternelle depuis 1991.

L'école ne nécessitant pas actuellement deux postes d'ATSEM, nous avons proposé à l'équipe enseignante la présence de Christelle Michel, directrice de l'ALSH, qui pourra intervenir tous les matins dans la classe des grandes section-CP-CE1.

Nous souhaitons une bonne fin d'année à toute l'équipe enseignante et périscolaire, surtout un bon repos cet été pour une reprise en septembre en pleine forme.

Françoise Teste

Une première année d'utilisation du bâtiment de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) s'achève. L'équipe et les enfants ont pu bien profiter de sa fonctionnalité avec des différentes salles d'activité. Une salle d'accueil très agréable pour partager goûters et spectacles.

La fréquentation reste importante et le bâtiment est utilisé 5 jours sur 7 :

- Garderie : 28 enfants
- Cantine : 49 enfants
- Taps (temps d'activités périscolaires) : 49 enfants.



L'urne mise à la disposition de la population en mairie pour trouver un nom à ce bâtiment a été ouverte, et c'est le nom de « LA RUCHE » qui a été le plus proposé, et donc retenu.

Françoise Teste

Le recensement



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Nous avons commencé l'année 2019 par le recensement de la population vinsobraise.

L'INSEE initie le recensement tous les 5 ans sur les communes de moins de 10 000 habitants, celui-ci s'est déroulé en janvier et février 2019 et les premières estimations seront connues à l'automne. Je remercie les trois agents recenseurs qui ont mené à bien cette opération.

Christian Tortel

Merci aux vinsobraises et aux vinsobrais pour votre disponibilité lors de ma tournée de recensement durant cet hiver. Merci pour votre accueil la plupart du temps très chaleureux et mes excuses à ceux auprès de qui je n'ai pas pu passer plus de temps.

J'ai transmis à la mairie vos remarques et suggestions. Bien cordialement

Olivier PROAL

L'adressage postal



A présent c'est la finalisation de l'adressage postal qui se profile. Nous attendons la validation définitive de la numérotation et de la dénomination des voies par notre prestataire afin de démarrer la distribution des plaques numérotées et mettre en place les panneaux de signalisation sur toutes les rues et chemins de la commune (sauf dans le centre du village). La poste sera chargée de la remise des plaques à chaque foyer, cette opération doit être mise en place avant la fin de l'année.

Christian Tortel

Le site internet



Le site Internet de la commune va faire peau neuve.

En effet nous travaillons avec notre partenaire pour proposer un site Internet le plus convivial possible, fonctionnant de manière intuitive et attractif pour les nombreux visiteurs de Vinsobres comme pour ces résidents. **Ce nouveau site sera opérationnel en fin d'année.**

Christian Tortel

Merci à toutes les entreprises dont le siège est à Vinsobres de venir se signaler en mairie pour figurer sur le site internet avant le 30 septembre 2019

Un panneau d'affichage a été installé dans le hameau des Cornuds à la demande des habitants.

Le terrain de boules « La Fanny » a été entièrement nettoyé, ce qui n'avait pas été réalisé depuis de nombreuses années. La mairie a fourni **20 tonnes** de clapicette pour permettre l'amélioration du terrain.

Deux nouvelles barrières ont été installées à l'entrée de l'école afin d'assurer la sécurité des élèves et des parents.

La place de parking

réservée aux handicapés a été aménagée face à l'entrée de la salle polyvalente.

La chicane située en face du parking du cimetière

a été fleurie
(cf photo ci-contre)



Le talus de l'allée des Pérétiers

dans le quartier du Clos Malet a été aménagé avec un escalier pour faciliter son accès.
(photo ci-contre)

Le jardin de la Tour de Paris

a été sécurisé par une clôture et agrémenté d'un olivier. Un projet d'aménagement (table, bancs, poubelle) est à l'étude en collaboration avec le C.A.T.V. (voir photo de droite)



Une table de pique-pique a été installée à proximité du terrain multisports.

Tri sélectif de La Briante

Pour combattre les incivilités de certains habitants de Vinsobres et de l'extérieur, nous envisageons d'installer des caméras de surveillance.

Rappel : Ramassage des cartons dans les commerces le mardi.

La déchèterie intercommunale

Z.A. Les Laurons 26110 NYONS

Horaires d'ouverture Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h

Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie :

Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge **d'accès gratuit** au gardien à chaque passage.

Plus d'infos : www.cc-valdeygues.fr



Fleurissement du village

Il a eu lieu le 27 avril 2019 sur la place du Bassin Neuf. Cet événement organisé en collaboration avec le CATV est toujours apprécié des Vinsobrais qui viennent chercher des plantes fleuries pour leurs jardinières et leurs balcons. L'échange de boutures a toujours un grand succès.

Je remercie les employés municipaux qui travaillent à mes côtés tout au long de l'année et vous souhaite un bel été.

Denise Rousset

Les investissements se poursuivent pour l'amélioration des gîtes municipaux, gérés par les Gîtes de France, ce qui permet aussi d'entretenir le patrimoine immobilier de la commune.

Les volets de la façade ouest vont être remplacés à l'automne.

Les améliorations sont très appréciées, comme en témoignent les commentaires envoyés par les locataires. Cependant, la fréquentation de ces gîtes est en baisse :

- en 2017 : 121 semaines louées
- en 2018 : seulement 81 semaines

Cette baisse de fréquentation a été observée en 2018, dans toute les structures touristiques de la Drôme provençale, mais elle incite à la réflexion ...

Marie ROGEZ



Le camping municipal



Le camping municipal a ouvert ses portes le 20 Avril, sous la responsabilité de Cristina Mitu, employée pour la saison, qui gère les lieux jusqu'au 30 octobre 2019.

Nous avons poursuivi les travaux de rénovation :

- plomberie (remplacement des wc à la turque, mitigeurs dans les douches)
- carrelage des sanitaires par l'entreprise Costanzo
- sécurisation du toit-terrasse de l'extension du local
- les bornes électriques des emplacements qui n'étaient plus aux normes seront changées au mois de Novembre.

Les animations rencontrent un franc succès :

- apéritifs de bienvenue, organisés par Cristina et offerts par la municipalité
- présentation du village (histoire, géographie, terroir ...) organisée chaque semaine en plusieurs langues par les bénévoles du CATV. Une visite guidée du village est aussi proposée tous les 15 jours. Nous remercions chaleureusement les membres du CATV qui donnent généreusement de leur temps pour cet accueil.

Nous venons de recevoir un courrier, signé par une cinquantaine de campeurs qui sont très satisfaits de l'accueil, des animations et des transformations du camping !!

Nous constatons une hausse de fréquentation du camping avec 5487 nuitées en 2017 et 5651 nuitées en 2018.

Le camping de Vinsobres vient d'obtenir son classement 2 étoiles par la Direction de la Réglementation des Métiers du Tourisme (ATOOUT France)

Pour toutes réservations et informations, contacter Cristina Mitu au 04 75 27 61 65

Marie Rogez



Départs à la retraite

Annie RIGNON et Mireille JAUME nous quittent pour prendre une retraite bien méritée après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour leur souhaiter une retraite longue et heureuse auprès de leurs familles et de leurs amis.

Claude SOMAGLINO

Annie Rignon, Claude Somaglino, Mireille Jaume, Françoise Teste, MP. Monier, JC Lafont

Chers Vinsobrais,

Nous voici certainement devant l'un des derniers bulletins municipaux du mandat électoral.

C'est l'occasion pour nous de faire un résumé de notre activité sur ces 5 années passées.

Nous avons tous connu de ces gens qui vivent de certitude, qui sont les seuls à détenir la vérité, et qui dédaignent ceux qui ne pensent pas comme eux, tout en prônant d'ailleurs la tolérance, car ils ne sont pas à une contradiction près.

Nous savons de plus que toute médaille a son revers, et que chaque prise de position a son talon d'Achille.

Nous avons donc, nous, trois conseillers perdus dans un conseil de municipal de 15 personnes, fait le choix de représenter cette quasi moitié du village qui a voté pour nous, avec un maximum d'objectivité, sans user de cette opposition systématique, ébauchée plus haut et tant à la mode dans le milieu politique.

Par exemple, nous ne nous sommes pas scandalisés et empressés de faire des courriers pour des arbres arrachés, en supposant que s'ils étaient arrachés, c'est qu'il y avait une bonne raison, et pas le simple plaisir de nuire à la nature..

Quand une couleur était choisie pour repeindre une pièce, nous n'avons pas été froissés si ce n'était pas la couleur que nous aurions prise, n'étant pas sûrs d'avoir le monopole du bon goût. Néanmoins, nous avons quelquefois été en désaccord, évidemment pour un piètre résultat puisque trois voix ne pèsent pas lourd.

Le dossier le plus sensible, peut-être car le plus porteur de conséquences étant le terrain de la Bane. Beaucoup de projets se sont succédés pas forcément mauvais, beaucoup de temps a été perdu,

et évidemment beaucoup d'argent, nous aurions pu aujourd'hui avoir 14 pavillons qui auraient généré des habitants pour nos impôts, peut-être des enfants pour notre école, des clients pour nos commerces, au lieu de cela nous avons un projet qui est loin de faire l'unanimité, et qui va endetter la commune pour des années.

Le grand mérite de la mairie en place, reconnaissons le, étant quand même d'avoir trouvé une solution, et c'est d'ailleurs pour ce constat que nous ne nous sommes pas opposé au projet final, le mal étant fait avec l'endettement !

Pour le budget, nous nous sommes abstenus, n'ayant pas été consultés pour l'élaboration, mais pour autant, ne le présumant pas mauvais, auquel cas nous aurions voté contre, ni certain qu'il soit à la hauteur des enjeux pour voter pour et donner un chèque en blanc qui pourrait nous être reproché.

Une autre abstention de notre part : la taxe de séjour, payée par les touristes qui viennent dormir sur Vinsobres, sera utilisée pour des aménagements des gîtes de la commune, avec la validation de la CCBDP.

Nous pensons que cet impôt devait plutôt favoriser la fréquentation touristique de tous les vacanciers, en travaillant par exemple sur l'attractivité du territoire, les espaces publics, les animations villageoises etc.

En résumé, il nous semble que nous avons essayé d'être constructifs, et pensons que c'est la posture que mérite notre beau village de Vinsobres.

Il ne nous reste qu'à souhaiter à vous tous un très bel été, avec juste ce qu'il faut d'eau pour arroser les jardins, si possible pendant la sieste ou la nuit.

**Sylvie Borel, Armande Fulchiron
et Robert Montagnier**

Chiens errants



Nous constatons toujours la divagation de chiens dans les rues du village, et avons été destinataires de plusieurs plaintes émanant de Vinsobrais.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser les chiens en liberté sur la voie publique. Merci de votre compréhension.

Claude Somaglino



Du 1^{er} septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, professionnel ou amateur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Téléphone : 01 49 55 82 22

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2019). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2019).

Les moustiques

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE*
LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION!

Ce moustique est particulièrement nuisible. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître :

- ⇒ Il se distingue des autres par sa coloration noire et blanche
- ⇒ C'est un moustique qui pique le jour
- ⇒ Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux



Remplir les soucoupes de pots de fleurs avec du sable mouillé

Je couvre, je jette, je vide
tous les récipients pouvant contenir de l'eau



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie



Entretien le jardin :
Élaguez, débroussailliez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité



Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



Le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres a pour vocation d'animer le village pour ses habitants et les touristes.



Membres du Bureau du CATV constitué lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2019 et du Conseil d'Administration du 26 mars 2019 :

Présidente : Sylvette ANDRE - Vice-président : Philippe BOURSAUX
Secrétaire : Marie-Claude GAGNEUX - Secrétaire adjointe : Solange PAUL
Trésorier : Dirk VAN GEERTRUY - Trésorier adjoint : Francis BIAGINI

LA BALADE GOURMANDE

La balade gourmande des terroirs de Vinsobres s'est déroulée comme chaque année le Dimanche de Pentecôte, soit le 9 juin 2019.

Cette journée festive a connu comme toujours un franc succès lors des diverses haltes gourmandes jusqu'à l'arrivée à la salle des fêtes. Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette journée ne pourrait se réaliser et au Comité des Vignerons

Le lundi 8 juillet :

Soirée estivale avec l'orchestre du Nyonsais comme chaque année autour du verre de l'amitié

Les lundis de juillet, août et septembre :

Présence du CATV au camping municipal pour présentation du village et de ses activités aux campeurs, à partir de 17h30.

Proposition de visite du village une semaine sur deux.

Du mercredi 17 au 21 juillet :

Exposition des arts à la salle des fêtes de 10h à 19h.

Le lundi 29 juillet :

Soirée estivale animée par la chorale de Colmar sur le parvis de la salle des fêtes



Le lundi 12 août :

Soirée estivale avec animation musicale et auberge espagnole.

Le vendredi 23 août :

Soirée spéciale « AÏOLI » sur la place du bassin neuf avec animation musicale années 80 !!
Vous pourrez danser
Inscription à la boulangerie et à l'épicerie.

Le samedi 21 septembre :

Opération « Nettoyons la nature »

**Nous vous espérons nombreux
(grands et petits)
pour participer à ces animations**

**Réservez d'ores et déjà votre soirée du
Vendredi 23 août 2019
pour notre « AÏOLI »
Animation musicale année 80
Nous vous attendons nombreux**

Exposition des arts 2018 à la salle des fêtes

17 Décembre 2018 :

Pour la première fois, le CATV a organisé une soirée festive afin de rassembler et de remercier tous les bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année 2018 pour réaliser des animations appréciées par tous.

Un buffet de fin d'année a été élaboré par le restaurant la Détente de Vinsobres.

Toutes les personnes présentes ont passé un bon moment de convivialité.

Cette rencontre a été appréciée et pourquoi ne pas renouveler cette expérience en 2019 !!! A Suivre



Les petites promenades de Vinsobres

Le CATV a créé et fléché trois « Petites promenades ... » autour du village.

Ces petites promenades bénéficient d'un fléchage spécifique (flèche lavande avec pastille de couleur différenciée).

Un panneau montrant les parcours est visible sur le plan du village, situé place de la mairie.

Les randonnées.

Le CATV continue de proposer chaque mercredi deux randonnées :

- ♦ **Le groupe « la petite randonnée »** qui propose aux adhérents une promenade sur les chemins autour de Vinsobres.
- ♦ et **le groupe de « la grande randonnée »** qui rayonne sur les Baronnies, le Ventoux et au-delà.

Cette année le groupe de la « petite randonnée » animé par Jean-François MELTZ remporte un franc succès et voit son effectif augmenter régulièrement.

Depuis l'Assemblée Générale du mois de février, les marcheurs ont été invités à souscrire une licence auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre afin, d'une part d'être assuré en Responsabilité Civile et en « Accident corporel » pour la pratique de la randonnée, et d'autre part participer à l'animation, à la création et à l'entretien des circuits de randonnée que nous utilisons.



Nous avons aujourd'hui plus de 50 licenciés FFRP dans les deux groupes de marche confondus.

A Vinsobres, on aime marcher !!

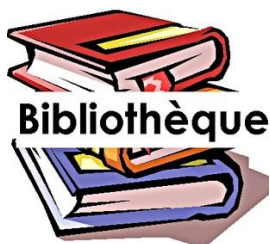
Nous rappelons que si vous voulez recevoir chez vous les infos du CATV, vous devez envoyer votre adresse mail et votre adhésion de 15 euros par personne (boîte aux lettres de la Mairie).

**Adhésion CATV : 15 Euros/An /Personne
Demander votre bulletin d'inscription
au
Bureau CATV à la Mairie.**

Renseignements :

Présidente : Sylvette ANDRE 06 85 66 33 52
Secrétaire : Marie Claude GAGNEUX 06 38 18 39 37

C.A.T.V. Mairie, rue Gironde 26110 VINSOBRES - contact : vinsobres.tourisme@orange.fr



Quelques nouvelles de notre bonne vieille Bibli : Tout va bien, la santé est bonne, même si les bénévoles ont une certaine moyenne d'âge...mais nous accueillierions avec plaisir de plus jeunes volontaires !

Toujours 3 permanences hebdomadaires :

lundi de 17h à 18h30,

mercredi de 10h30 à 12h00

et samedi de 10h30 à 12h00

La Bibliothèque ne ferme jamais et reste ouverte pendant toutes les vacances. Vous pouvez venir renouveler vos emprunts aussi souvent que vous le désirez, 5 ouvrages chaque fois, pour une petite **cotisation annuelle de 13€.**

Cet été les « **Livres baladeurs** » vont être proposés dans de jolies petites **maisonnettes** réalisées avec adresse et célérité par notre trésorier- homme à TOUT faire !, l'habile Guy Chevillon et décorées avec délicatesse par Roselyne Pourchet, que nous remercions tous deux. Elles seront installées par les employés communaux, à des emplacements « stratégiques » décidés en accord avec la mairie. Grâce à ce nouveau dispositif, les livres se baladeront dorénavant toute l'année !



Le **Vendredi 2 Août à 21h00**, au Temple, nous recevrons comme d'habitude, dirigé par la main ferme de Coline Serreau, **le Chœur Delta de Paris**, qui apprécie beaucoup de venir à Vinsobres, alors ne les décevons pas ! Retenez bien la date !

En Novembre ou tout début décembre (la date n'est pas encore arrêtée), notre Bibli participera à **la Saison Culturelle organisée par la Médiathèque départementale de la Drôme**, avec la venue d'une lecture théâtralisée de Jean Giono, « Le Bout de la Route ». Nous recevrons sans doute aussi un écrivain, rien n'est décidé...

Nous continuons nos « **lectures en partage** » avec des échanges sur des ouvrages, choisis par le CA, que nous lisons tous et sur lesquels nous partageons ensuite nos ressentis, de façon tout à fait spontanée et simple. Ce n'est pas une prise de chou intellectuelle et nous ne nous prenons pas pour d'éminents critiques littéraires, nous échangeons, c'est tout ! Venez nous rejoindre et regardez, pour avoir les infos, les chouettes affiches que « commet » avec grand talent notre ami Maurice Hache.

Nous remercions la Municipalité qui nous alloue une **subvention conséquente** qui nous permet ainsi de faire, 3 à 4 fois par an, l'achat des dernières nouveautés. Dernièrement, nous avons fait l'acquisition d'un assez grand nombre de délicieux albums très récents pour les petits.

Alors, venez grossir le nombre de nos adhérents ! Lâchez vos ordi, tablettes, téléphones, et autres liseuses... Et, NON, ce n'est pas ringard de lire des livres imprimés sur du papier !!!

Bel été à vous.

Pour le CA de la Bibliothèque, Bella Flouret



L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités :

- Des cours d'instruments
- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes
- Une animation à l'école primaire
- Un cours de danses des Balkans

Siège social : Mairie de Vinsobres
Contacts : Dirk Van Geertruy 06 76 40 83 48
ou
Evelyne Somaglino - 06 47 17 40 06

LES COURS D'INSTRUMENTS ENFANTS ET ADULTES

Nous pouvons dispenser des cours de piano, de guitare et de flûte à bec à Vinsobres et d'autres instruments à la demande.

Nos tarifs Enfants :

- 10 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif enfant)
- 90 € pour 10 cours par trimestre (cours d'1/2 heure avec solfège) pour les enfants vinsobrais

Nos tarifs Adultes :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif adultes)
- 350 € pour une carte de 10 cours d'une heure

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Il se déroule dans la salle de musique du dernier étage de la mairie **le jeudi à 16h45 pendant une heure.**

Le tarif est de **43 € de l'heure** (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants).

Les personnes extérieures à la chorale ou à la pratique instrumentale dans le cadre de l'Ecole de Musique devront également s'acquitter de l'adhésion annuelle de **15 €.**

LA CHORALE ADULTES

Elle est dirigée également par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Les répétitions ont lieu **tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 18h00 à 20h00 à la salle polyvalente.**

Cette chorale est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique, et quelques auteurs plus contemporains.

Nos tarifs :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique
- 45 € par trimestre



En décembre 2018, les deux chorales dirigées par René Linnenbank (le Chœur de Puyméras et la chorale de Vinsobres) ont donné deux concerts de Noël, respectivement à la salle des fêtes de Vinsobres, puis dans la salle des fêtes de Puyméras.

La chorale a donné son concert annuel de fin de saison au temple le 23 juin. Ce fut un franc succès devant un public d'une centaine de personnes.

L'ANIMATION MUSICALE A L'ECOLE

L'Ecole de Musique participe au financement du professeur d'animation musicale à l'école primaire. Les enfants présentent leurs chants à Noël et en fin d'année scolaire lors de la fête des écoles.

LA DANSE DES BALKANS

L'atelier est animé par Anne-Françoise DUMAS **tous les lundis soir de 18 à 19h30 à la salle polyvalente.**

L'adhésion à l'année à l'Ecole de Musique est de 15 € et le tarif pour les cours est à voir directement avec le professeur - contact : **06 50 01 69 68.**



L'abeille vinsobraise, association culturelle laïque, vous propose le programme de ses activités à venir.

L'audition des ateliers théâtre a eu lieu cette année le 18 juin à partir de 20h00 à la salle des fêtes.

Le 13 juillet vous pourrez profiter du repas républicain devant la salle des fêtes avec une animation musicale. Venez nombreux soutenir l'association.

Le 16 août à 11h00, nous accueillerons place du bassin le quartet de jazz « rue de Lappe » dans le cadre du partenariat municipalité/abeille/festival parfum de jazz pour un apéro-jazz.

Notre assemblée générale aura lieu également en septembre, mais la date n'est pas encore connue.

Le 15 novembre à 20h30 le spectacle d'ouverture du festival « contes et rencontres 2019 » aura lieu à la salle des fêtes du village.

Le 8 décembre, nous vous proposerons une conférence gesticulée (n'hésitez pas à vous informer sur ce type de spectacle c'est très intéressant) proposée par Jean-Philippe Smadja, « la décroyance ou comment je suis devenu athée sans me fâcher avec ma famille ».

Le 8 janvier 2020, premier spectacle proposé par la comédie de Valence avec le spectacle « 9 mouvements pour une cavale ».

Le 6 février, dans le cadre des controverses de la Comédie, nous proposons « désobéir pour éviter la fin du monde » à l'attention des 9/13 ans (et des adultes) avec un partenariat avec l'Ecole publique.

Le 26 mars « les sans », théâtre toujours avec la Comédie avec action vers les lycéens de Nyons.



Toutes ces manifestations feront bien sûr l'objet de communications spécifiques en temps et en heure, avec plus de détails .

A vos agendas !

Pour le bureau, Olivier Proal

Le comité des fêtes



Le traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre a clôturé notre saison et notre année 2018. La salle des fêtes était comble, quel dommage d'avoir dû refuser du monde. Nous sommes très heureux que cet événement soit toujours un succès.

Cet automne nous reprendrons nos concours de belote, nous vous tiendrons au courant des prochaines rencontres.

Trois dates sont à retenir pour animer la saison estivale :

Loto du mois du 5 juillet à 20h30

Marché africain du 10 août à partir de 16h00

Concert flûte et harpes du 15 août à 18h00

Nous vous attendons nombreux, un grand merci à tous pour votre soutien.

Brigitte DALLE-FRATTE, Présidente



Notre assemblée générale s'est déroulée **le 29 mars 2019**. Une participation moyenne de Vinsobrais était présente. Voici un petit compte-rendu de nos activités :

Les 7 & 8 juillet 2018, seize Vinsobraises et Vinsobrais se sont rendus à **MONTETON (Lot et Garonne) pour la 16ème édition**. Cette rencontre fût une réussite grâce au beau temps estival et à une très belle organisation. Le tout dans la bonne humeur et le partage.

Notre stand présentait nos produits provençaux suivants : abricots, Cru VINSOBRES, picodons, olives, l'huile d'olive, tapenade, croquettes et lavande.

Chaque année notre stand bénéficie d'un grand succès. Nous sommes les seuls ambassadeurs de la PROVENCE lors de nos rassemblements.

Le déplacement s'organise autour du covoiturage.



Les 17ème rencontres des 6 & 7 juillet 2019 auront lieu à **BALLOTS en Mayenne**, un village de 1300 habitants comparable à Vinsobres (une surface de 3600 ha également). Nous avons participé le 16 mars à la réunion préparatoire à BALLOTS.

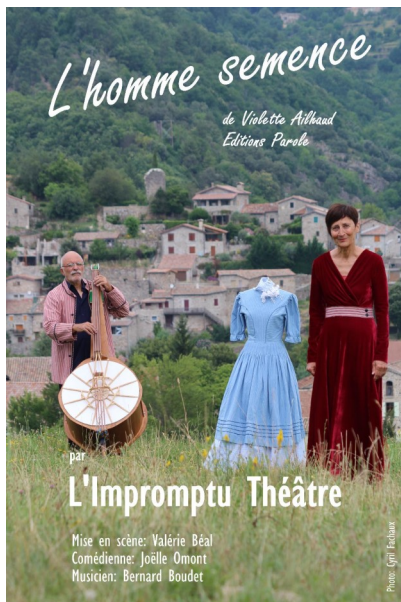


Pour le bureau, Eric Chauvin



Voix de fêtes

Pour Voix de Fêtes. Amis de Vinsobres et alentours



Voix de Fêtes vous remercie de votre intérêt pour la culture en général et pour celle que nous produisons depuis 11 ans.

Cette saison 2018/2019 a vu passer 9 spectacles dont 1 double.

Théâtre, musique, Poésie, bal, voilà ce qui aide à vivre.

Le Philosophe a dit : « **L'homme ne vit pas que de pain!** ». En cette époque troublée où la solidarité n'est pas un vain mot, quoi de mieux que la culture pour vibrer à l'unisson? Quoi de mieux que de chanter ensemble? C'est aussi cela qui nous fait tenir droit !

L'année qui vient verra la continuité de nos projets :

Le 28 Septembre, Joëlle Omond de "l'impromptu Théâtre" nous donnera : « **L'homme Semence** » de **Violette Ailhaud**. C'est l'histoire des femmes restées seules après que Napoléon III eut organisé la répression du mouvement républicain. Beaucoup d'émotions en perspective.

Puis, tout au long de la saison du chant italien, du Jazz, etc...

Merci à tous de votre confiance et nous vous attendons amicalement.

le président **Guy Attia**





Notre association bouliste (boule lyonnaise) a été créée le 25 septembre 1980 et fêtera donc ses 40 ans en 2020. Le boulodrome est situé sous le parking de la mairie.

Quelques joueurs de notre club lors d'une rencontre amicale du mercredi

Trois des 6 jeux ont été goudronnés. Deux autres jeux sont possibles sous les gîtes lors de grosses manifestations.

Nous nous réunissons chaque mercredi et samedi après-midi lors de parties amicales.

En cas de mauvais temps, nous avons un accord avec le boulodrome couvert de Nyons pour nous permettre de jouer en toute circonstance.

Notre devise : l'amitié et la convivialité

Vous pouvez adhérer soit en prenant une licence pour participer à des concours extérieurs ou comme simple membre pour vous limiter aux activités du club.

La manifestation la plus importante de la saison s'est déroulée le mardi 18 juin : le concours "vétérans de plus de 55 ans" qui voit s'affronter seize quadrettes de la région (Vinsobres bien sûr mais aussi, Taulignan, Nyons, Valréas, Bollène, Grignan, Buis les Baronnies, Pelussin dans la Loire).

Quant aux challenges "sociétaires", ils occupent une bonne partie de l'été :

- **le 22 juin : challenge CORNUD/DANSE**
- **le 6 juillet : challenge JAUME**
- **le 14 juillet : challenge du comité des fêtes (tous les habitants sont invités à une initiation que les membres du bureau se feront un plaisir de vous donner en vous offrant le verre de l'amitié)**
- **le 3 août : challenge VINSON**
- **le 14 septembre : challenge MILESI**

Bien évidemment, nos sociétaires nous représentent lors des concours organisés dans la région.

N'oublions pas non plus la traditionnelle rencontre avec nos amis de Taulignan programmée cette année le 27 juillet.

Toutes les manifestations peuvent se retrouver sur les annonces faites par le C.A.T.V. que je remercie au passage.

Georges Veronnez-Florent, Président de l'A.S.B.V.

La championne de la Drôme habite à Vinsobres



Jade PELTIER, 11 ans,

licenciée du Club de Pétanque de Nyons depuis 2013, décroche le titre de

championne de la Drôme

au dernier championnat des clubs

qui s'est déroulé le 21 avril dernier à Anneyron.

J'encourage tous les jeunes de mon âge et plus à pratiquer ce sport et à venir nous rejoindre tous les samedis matin au boulodrome de Nyons;

« Je dédie cette victoire à mon papy Guy qui nous a quitté le 1er avril 2018 »



La pratique du tir à l'arc sur un terrain à Vinsobres

Vous habitez Vinsobres, Nyons et ses alentours, l'association Echanges Sports Nature vous propose des moments de détente en pratiquant le tir à l'arc durant toute l'année scolaire sur ses 2 espaces aménagés et son Parcours Nature (qui a été inauguré en juin 2018), en pleine nature, ombragés l'été.

Les séances se déroulent le samedi matin à partir de 11 heures

Nous le pratiquons en petit groupe, dans une ambiance sympathique. Après un temps d'échauffement, nous nous entraînons avec des jeux sur cibles ou des tournois.

Certains samedis, nous partons sur le Parcours Nature sur la piste équipée de 10 cibles variées : blasons anglais, campagne et animaliers, animaux 3D.

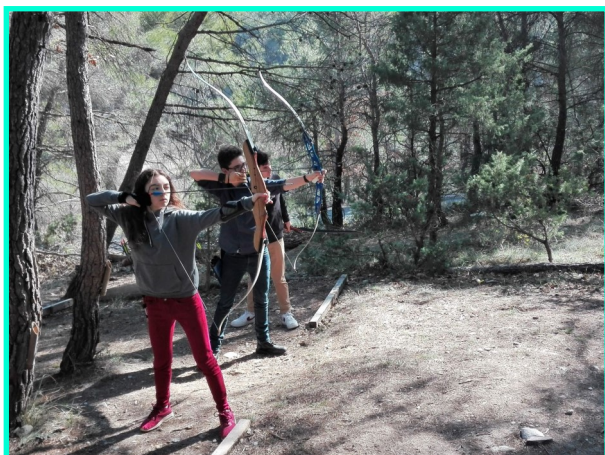
Serge, moniteur diplômé, nous apporte ses conseils pour saisir les bases de ce sport, apprendre à contrôler nos énergies, à rechercher une belle posture et des gestes harmonieux... pour devenir un archer tout en nous amusant.

Conditions après une séance d'essai gratuite :

- ⇒ Adhésion annuelle : 15 euros
- ⇒ Forfait 4 séances : 50 euros (valable 6 mois)
- ⇒ Forfait 8 séances : 75 euros (valable 12 mois)

Pour les adhérents qui ont leur matériel :

- ⇒ Forfait annuel de 120 euros (y compris l'accès au parcours Nature et la possibilité de venir sur le terrain quand vous voulez)
- ⇒ Tous le Matériel est fourni (Arc, flèches, carquois, protège-bras...)



TOUS RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Serge CAMPOS : Tél : 06 76 02 28 77

echangesportsnature@orange.fr



L'Association BEATRICE soutient depuis 2005 un Centre de santé primaire dans un village côtier du Tamil Nadu, Périyamudaliarchavady, il s'agit d'une population très pauvre, intouchables, ouvriers agricoles et pêcheurs. Nous avons l'aide d'un partenaire indien, l'association Karunalayam, pour la gestion du dispensaire.

Les activités du centre sont nombreuses :

- Consultations médicales 3 demi-journées par semaine, avec un médecin et un pharmacien qui distribue gratuitement les médicaments
- Présence quotidienne de l'infirmière et de l'aide-soignante au dispensaire pour les premiers soins pour les adultes et les enfants des 3 villages environnants .
- Tournée quotidienne dans deux écoles pour les premiers soins et le suivi médical des enfants scolarisés.
- Programmes d'éducation à la santé, hygiène, nutrition, vaccinations, dépistage des anémies etc



En 2019, 8 membres de l'Association, dont 5 vinsobrais se sont rendus en Inde au mois de Mars pour visiter le village et le dispensaire, rencontrer l'équipe soignante et les enseignants des deux écoles, vérifier la comptabilité, et définir ensemble les projets.

En France : nos actions ont pour but de trouver le financement nécessaire au dispensaire ; un grand merci à tous les bénévoles vinsobrais qui offrent généreusement leur énergie et leur temps à l'Association.

Nous vous annonçons dès maintenant deux manifestations importantes à Vinsobres :

- **La « Boutique éphémère » qui ouvrira ses portes du 5 au 20 Juillet chez Christine et Louis Guillois, place de l'Eglise, pour une vente de tableaux au profit de l'association.**
- **Le marché de Noël qui aura lieu le week-end du 23 au 24 Novembre 2019 à la salle des Fêtes.**

Vous pouvez suivre nos activités sur le Site internet www.beatrice.asso.fr et sur notre page facebook.

Marie Rogez, - le Mas des Angès - route de Venterol - 26110 Vinsobres
06 07 74 86 13 - contact@beatrice.asso.fr - www.beatrice.asso.fr

Le temps de vivre



Activités régulières

- ◆ tous les lundis et jeudis après-midi belote.
- ◆ tous les mardis après-midi scrabble à 14 heures
- ◆ tous les 15 jours le vendredi à 14 heures concours de belote primé entre adhérents

Activités effectuées

- ◆ fête des grands mères et grands pères au restaurant de Villeperdrix
- ◆ sortie concert méditerranéenne saint Paul 3 Châteaux
- ◆ rencontre inter-génération avec les enfants de l'ALSH le T.A.P.S. (temps d'activités périscolaires)
- ◆ sortie en Camargue avec repas croisière sur péniche
- ◆ plusieurs sorties au cinéma Arlequin de Nyons

Activités ponctuelles

- ◆ loto le dimanche 6 octobre à la salle polyvalente à 14 heures
- ◆ concours de belote ouvert à tous samedi 9 novembre à 20 heures salle polyvalente
- ◆ 2 à 3 fois par an rencontres avec inter-club de Nyons pour repas et différentes activités

Activités à venir

- ◆ repas de fin de saison « la loupiote »
- ◆ repas des beloteurs « la détente »
- ◆ repas de Noël à définir

Si vous êtes intéressés par ces manifestations vous pouvez prendre contact auprès de :

- **Jacqueline au 04 75 27 63 31**

- **Monique au 04 75 27 66 24**

Bernard

Ventoux contre Cancer
"Lutte contre le cancer sans frontières"

5 et 6 septembre 2019

Ascension à pied ou à vélo du Mont Ventoux au départ de Sault

Association Ventoux contre Cancer
www.ventouxcontrecancer.fr

Info, inscription et dons sur www.ventouxcontrecancer.fr

PARRAIN
Patrick CHÈNE
Journaliste et Présentateur Télé

LA TIMONE
APHM
Société Catholique

Pour l'édition 2019, nous avons plusieurs bonnes nouvelles. Suite à notre succès depuis 2 ans de Ventoux contre Cancer avec les participants Français et une collecte de 91.072 € (comprenant les années 2017-2018) pour la lutte contre le cancer et l'amélioration du confort des patients, la Fondation Mont Ventoux et sa commission France estime que l'heure est venue de créer une association française Ventoux contre Cancer pour les éditions suivantes.

Avec une entité juridique et financière en France, il sera plus facile de gérer la participation des Français. En 2019, nous espérons trouver au minimum 150 participants français (rappel : 40 en 2017 et 103 en 2018).

Cet hiver nous avons créé notre propre site internet français, avec plusieurs avantages : des vêtements spécifiques pour les Français et leurs sponsors, et d'autres facilités afin de réduire les frais d'inscription à 60 € (assurance et le haut de la tenue incluse).

Nous rappelons que les frais d'inscription sont attribués pour l'infrastructure de l'événement, les dons récoltés par les participants et bénévoles seront distribués à 100% aux bénéficiaires.

L'événement Ventoux contre Cancer 2019 aura lieu les 5 et 6 septembre prochains. Avec les participants Néerlandais, nous allons continuer notre lutte contre le cancer sans frontières en gravissant de Sault au sommet du Mont Ventoux.

Cette année, les bénévoles peuvent également s'inscrire sur le site. Cela leur laisse l'occasion de rassembler également des fonds pour l'association, et ceci sans aucun frais d'inscription. Et cerise sur le gâteau: depuis cette année, nous avons la grande chance d'avoir Monsieur Patrick CHÈNE, journaliste, personnalité de France Télévisions et ancien présentateur du Tour de France, en tant que Parrain pour notre événement. Merci à lui de nous donner de son temps et de son énergie!

Les participants et bénévoles peuvent choisir directement leur projet à supporter pour la lutte sur notre site. Pour la collecte de 2019, les projets sont les suivants:

- **Institut Sainte-Catherine** : projet recherche: Dans le cadre de son agrandissement et de sa réorganisation, l'Institut souhaite développer son Unité de Recherche Clinique (URC) dans son nouvel hôpital de jour qui a ouvert ses portes le 3 juin 2019
- **Institut Sainte-Catherine** : projet confort des patients: mettre à la disposition des patients traités en chimiothérapie des tablettes tactiles (iPad) afin d'informer le patient et de le faire patienter pendant son traitement (54 tablettes)
- **La Timone Marseille** : projet recherche : améliorer la qualité de vie des enfants atteints de tumeurs cérébrales
- **La Timone** : améliorer le confort des patients et de leurs parents
- **CAMISPORT** : Le Sport, solution sociale et thérapeutique contre le cancer



« Monter le Ventoux pour Ventoux contre Cancer c'est se surpasser pour lutter contre la maladie. Quel beau combat. Venez ! »

SOUTENEZ L'EQUIPE DE VINSOBRES en vous connectant sur le site : www.ventouxcontrecancer.fr
Contact à Vinsobres : 06 72 16 30 55



Une équipe de 7 bénévoles gère l'Association ADMR les Oliviers aidée sur le terrain par 15 salariées en CDI et une variable de 3 à 4 personnes en CDD en fonction des besoins et des périodes.

Nos interventions concernent en grande partie des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre confortablement le plus longtemps possible, dans un environnement agréable et propre, là où ils ont leurs repères et se sentent bien dans leurs communes respectives : **Mirabel** (61 personnes), **Châteauneuf de Bordette** (1 personne), **Piégon** (7 personnes), **Vinsobres (40 personnes)**, **Nyons** (43 personnes), **Saint-Maurice** (17 personnes) et **Venterol** (1 une personne).

Nous intervenons aussi pour accompagner les familles avec de jeunes enfants ou soulager des futures mamans ayant une grossesse difficile. Notre soutien s'étend aussi auprès de personnes handicapées ou, tout simplement, chez des personnes en activité qui souhaitent être aidées dans certaines tâches ménagères pour gagner en qualité de vie sans être dans l'obligation d'embaucher une personne.



Il y a des gestes qui rassurent

D'autres qui font du bien

Il y a des gestes de tous les jours

Et d'autres exceptionnels

A l'automne, nous avons organisé un goûter musical pour nos adhérents dans la salle de la Fontaine mise gracieusement à notre disposition par la Mairie de Vinsobres. La gaieté affichée par nos anciens qui n'ont pas hésité à chanter en retrouvant des airs de leur jeunesse, a été pour l'association la plus belle des récompenses et une incitation à poursuivre.

Fin 2018, ce sont deux Vinsobraises, Mmes Jalila Aouni et Josette Vialeron qui nous ont quittés pour profiter d'une retraite bien méritée après de nombreuses années passées au service de nos adhérents.

Quel que soit le besoin de chacun, vos interrogations, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 04 75 26 73 65 qui pourra répondre à vos questions et attentes concernant nos conditions et nos domaines d'interventions.

Marie-Paule Thomas

C.C.A.S. (centre communal d'action sociale)



Depuis novembre 2017, **un portage de repas** est à la disposition des Vinsobrais, grâce à la collaboration de l'hôpital de Nyons et à l'épicerie de Vinsobres.

Si vous êtes intéressés, la mairie vous donnera les renseignements sur le fonctionnement de ce service.

Pour tous autres problèmes, n'hésitez pas à prendre contact également avec la mairie.

Françoise Teste



C'est en 1955, le début de la motorisation en Agriculture.

Un groupe de VINSOBRAIS décide de remettre au goût du jour une « foire » qui existait au 19^{ème} siècle (foire essentiellement dédiée aux bestiaux et volailles), soit :

- Trois tracteurs,
- 2 motoculteurs,
- 1 véhicule automobile.

Il pleut tout le jour, ça ne change rien.

Depuis la foire s'appelle « JOURNEES AGRICOLES ».

Elle se déroule 15 jours avant Pâques, elle est dirigée et gérée par un comité de quinze personnes et une soixantaine de bénévoles qui l'anime.

Depuis une vingtaine d'années une restauration permet de déjeuner sur place, cinq cents repas environ sont servis.

Cette année un nouveau chapiteau a permis d'accueillir dans son sein : un apiculteur, une éleveuse de chèvre pour ses fromages, un créateur de chocolat, de pognes de ROMANS, de Clairette, de nougats, de lavande, de sels et épices du monde, au tilleul des Baronnies et je ferai un impair impardonnable sur les olives de NYONS.

Un concours de vins ouvre les festivités le samedi matin, environ cinq cents participants et des dégustations en nombre.

Des médailles d'or, d'argent, de bronze récompensent les meilleurs.

Le Comité des Vignerons offrent la dégustation et la vente de nectars proposés par les propriétaires VINSOBRAIS.

Ces « JOURNEES AGRICOLES » sont une fenêtre locale, mais qui s'ouvre grand sur l'Europe et qui permet à VINSOBRES de s'inscrire parmi les grands.

Le Chef de file de cette manifestation est sans conteste la VINSOBRAISE, dont je remercie le Président et son équipe. Tout ceci ne saurait exister sans le concours et l'aide de la municipalité et de son personnel que je tiens à remercier chaleureusement.

C'est en 2020 que nous organiserons les 65^{ème} « JOURNEES AGRICOLES ».

Le Secrétaire

"Histoire en partage"

Cette association, créée en octobre 2018 à Vinsobres s'est donnée comme grand but de s'approprier et partager notre histoire, notamment locale (village de Vinsobres, Baronnies, Comtat Venaissin), mais aussi de mettre en relation des historiens de métier et un public large en quête de culture et, enfin, de proposer les compétences d'une historienne à ses adhérents (assistance et formation à la recherche, lecture et transcription de textes anciens, classements d'archives, aide à la rédaction d'articles, de mémoires, de livres).

Déjà quatre conférences autour de l'histoire du vin ont été données et ont rassemblé un nombreux public. Le 06 septembre, nous accueillerons Françoise Autrand, professeur d'université émérite, qui nous parlera des Vinsobrais sous les drapeaux de la Révolution et de l'Empire.

Une balade historique dans Avignon a rassemblé vingt-cinq de nos adhérents et a été très appréciée.

D'autres activités, moins formelles mais très conviviales, devraient être proposées à nos adhérents au cours de l'été.

Enfin, nous avons entrepris de numériser les cadastres anciens du village conservés aux archives départementales de la Drôme.



Membres fondateurs et contacts :

♦ Alain et Annie Daubert : 06 38 29 74 28

♦ Olivier Féraud et Sophie Bentin Féraud : 04 75 27 60 43



WIL NETTOYAGE
30 rue des Baris
Vinsobres

Je me suis installé à Vinsobres dans le courant de l'année 2018 et je vous propose les services suivants

dans le domaine du nettoyage :
Remise en état d'appartements
Copropriétés - Gîtes
Immeubles - Vitres
(particuliers et professionnels)

06 31 87 79 93
09 67 21 39 61



Propre'T
Tiffany LEROY
Traverse Butavent
Vinsobres

Le nettoyage écologique pour les particuliers et les entreprises

J'ai créé une entreprise prestataire de nettoyage pour particuliers et entreprises et je n'utilise que des produits éco labélisés ou éco certifiés dans un enjeu de développement durable de prévention de la santé publique, de prévention des risques professionnels et également respectueux de l'environnement.

J'espère pouvoir sensibiliser en particulier les collectivités et partenaires sociaux dans cette démarche.

06 48 42 21 45



Olivier GOUR
Magnétiseur
à Vinsobres

**Vous emmener vers la voie du succès,
optimiser vos ressources,
vous soulager de vos maux.**

Questionnements personnels/professionnels,
tristesse, manque de vitalité, troubles du sommeil,
surmenage intellectuel, burn out, irritabilité,
rhumatismes, problèmes cutanés...

Ecoute et soins personnalisés.

Sur rendez-vous uniquement : 06 63 00 19 28

oliviergour-energeticien.fr
ou

« olivier gour magnétiseur » sur Facebook.

Le Mini Vintage

Babar et Sylviane

Place du Bassin Neuf à Vinsobres

TOUS LES JEUDIS

À partir de 18 h 00



RESTAURATION ITINERANTE

Cuisine au wok

À la plancha

Produits locaux

Réservation conseillée 06 85 19 85 64



A Vinsobres, Christine Juillan a ce que l'on pourrait nommer un «parcours atypique». Après des études poussées de guitare classique, elle a enseigné la musique et donné des concerts... puis a choisi de tout quitter pour partir découvrir le monde en voilier. A son retour en France, très sensibilisée à la protection de l'Environnement, elle va travailler dans des Parcs nationaux et régionaux, sans pour autant oublier de voyager. Et c'est ainsi que peu à peu la création de bijoux a pris sa place dans sa vie... au carrefour de ses diverses préoccupations... entre art et voyage... et avec le souci du recyclage, de l'usage de matériau de récupération, l'envie que les objets puissent avoir plusieurs vies.



perles ou encore extraits de presse... Les divers éléments dialoguent, parfois rehaussés par des inclusions de feuille d'or ou d'argent... Le tout est assemblé par collage à l'aide de résines et stratifié à la fin pour uniformiser les brillances, rendre la transparence et inviter la lumière.



Pourquoi des bijoux ? Parce que c'est l'œuvre que l'on peut aisément s'approprier, avec laquelle on développera une relation intime, avec laquelle le corps dialogue...

J'expose depuis le mois de février au Pôle bijou de Baccarat au sein d'une exposition internationale de bijoux contemporains sur le thème du voyage pour laquelle j'ai eu le plaisir et l'honneur d'avoir été sélectionnée. Cette exposition durera jusqu'au 15 septembre et, **entre temps, on pourra voir mon travail sur les marchés de créateurs des environs et aux Nuits diviniques de juillet.**

Elle revendique le glanage et la collecte comme premières étapes créatives...

Si certes toutes les matières l'intéressent, son attrait pour le verre est très particulier, pour sa lumière, sa transparence, le jeu des reflets et la dimension d'« impermanence » qu'il apporte.

Commence alors le travail de création de la pièce à proprement parler. Un travail de complète improvisation, un travail à l'instinct... Les éléments de verre rencontrent les trésors ramenés de ses voyages qu'il s'agisse de plumes, graines, coquillages, minéraux, élytres de coléoptères,

L'Art de recycler

Créatrice de bijoux/Jewelry designer

+ 33 (0)6 87 12 23 03

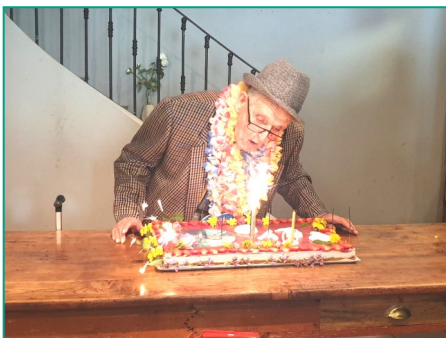
Vous pouvez voir mes bijoux sur

<http://bijouxdart.canalblog.com>

et Facebook :

<https://www.facebook.com/LArt-de-recycler-bijoux-de-Christine-Juillan>

Bon anniversaire Pierrot



90 ans de Pierrot

Au « petit bistrot » de Vinsobres

Tu es né à Vinsobres le 2 mai 1929 sous la présidence de Gaston Doumergue, année du plus célèbre krach boursier mondial.

90 ans : Tu es un vinsobrais pur souche, ta maman Emma était née Serratrice la sœur de Gabriel, secrétaire de mairie et Charles, maçon. Ton père s'appelait Louis et a exercé de métier de serrurier avant de reprendre l'exploitation familiale à la mort de son frère à la guerre.

Il est difficile de parler de Pierrot sans parler de ta chère Léa, l'amour de ta vie que tu as rencontrée et épousée à Vinsobres en 1953. Plus de 60 ans, soudés, unis dans les bons moments comme dans les plus douloureux.

Vous avez été tous les deux vigneron coopérateurs, Pierrot, membre du Conseil d'administration de la Vinsobraise de 1959 à 1991 et membre du Comité des Vignerons. Tu as toujours été un défenseur du nectar vinsobrais !

Tu as également donné de ton temps aux affaires de la commune pendant deux mandats, comme conseiller municipal, puis au décès d'Henri Sauvan, comme adjoint sur une liste conduite par G. Delhomme.

Tu t'intéresses toujours avec Léa à la politique et aux affaires communales.

Merci pour cette invitation, encore bon anniversaire et longue vie.

Marie-Pierre Monier



Du 1er Novembre 2018 à ce jour

LES NAISSANCES

- MARTIN Adam, Louis, Pierre à CARPENTRAS (84) le 21 janvier 2019
- DURAND Gaëtan, Michel, Jean, Louis à ORANGE (84) le 03 mars 2019
- VATON Flavie, Jeanne, Rose à CARPENTRAS (84) le 31 mars 2019
- CUOQ VIRET Linda, Ingrid, Eliane, Emmanuelle à CARPENTRAS (84) le 10 avril 2019

PARRAINAGE CIVIL

- Enfant Alix GOURGUE le 22 juin 2019

LES MARIAGES

- GLEIZE Loïs et KIRKE Vanessa le 20 avril 2019
- COURTOIS Jean et FERT Frédérique le 1er juin 2019
- GOUMAT Guillaume et LEHU Stéphanie le 29 juin 2019

LES DECES

- BRES Aimé le 09 décembre 2018
- BLANC Daniel le 13 mars 2019
- GIRARD Eliane le 14 avril 2019
- FRAYCHET Paulette née AUTRAND le 14 mai 2019
- BAYET Henri le 15 mai 2019

Le tilleul



DEVENEZ OU REDEVENEZ PRODUCTEUR DE TILLEUL !

Le Syndicat des Producteurs de Tilleul des Baronnie s'est engagé dans la relance de la filière en collaboration avec les ouvriers de la

SCOPTI de Gemenos
(Société coopérative ouvrière de production de thés et Infusions).

C'est une opportunité à saisir pour relancer la production locale.

Si vous souhaitez vendre votre tilleul à un prix juste pour les 2 parties

le Syndicat du Tilleul vous accompagne pour :

- Répertoire et sélectionner les arbres éligibles à la certification bio
- Elaborer le dossier de certification de façon collective (prise en charge financièrement par la SCOPTI)

Pour tout renseignement, joindre Jean-Claude Blanchard
Fontjaisse 26170 Bénivay au 04 75 28 14 64

Le syndicat du tilleul s'adresse aux propriétaires de tilleuls de Vinsobres afin de les informer par l'affiche ci-jointe, de la possibilité offerte par la coopérative SCOPTI d'être certifié bio et de fournir son tilleul à cette jeune entreprise.

La relance de cette filière nous tient à coeur et ne doit pas relever que du folklore local. Sa rémunération est substantielle (19€ en certification collective, 20€ si le producteur était déjà en bio en 2018) et peut permettre à des propriétaires d'arbres, agriculteurs ou non, un revenu supplémentaire.

LA MAIRIE : Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mardi , mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Tél 04 75 2764 49

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine : lundi au vendredi - 8h00-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche matin 8h30 à 12 h30 (fermeture les mercredi et samedi après-midi).

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
gratuit/confidentiel - RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31
Sans RV, tous les mardis de 14 à 17h00 à la Maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS : Tous les jeudis matins devant l'école - Période scolaire : 9h15 - Pendant les vacances : 9h

MARCHÉ : Fruits et légumes frais les lundis matin - 9h à 12h.

BOULANGERIE : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche : 7h30-12h30

EPICERIE DE VINSOBRES « chez Aurélie »

Lundi au vendredi 8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00

Vendredi nocturne jusqu'à 20h30 - 21h30 l'été

Samedi et dimanche matin, de 8h30 à 12h30

Fermeture les mercredi et samedi après-midi.

Livraisons à domicile à la demande/Portage repas

Journaux : Tribune et Dauphiné

Tél : 04 75 27 58 39 ou 07 84 07 04 41

COIFFURE ACTUELLE - 9 rue Gironde

Mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-18h30 - Vendredi : 8h30 -18h - samedi : 8h30-16h00 - **04 75 27 68 82**

COIFFEUSE A DOMICILE : Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi - Sur rdv : **06.07.06.47.31**

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h -14h-18h30
Samedi de 9h à 16h non-stop - fermeture le jeudi
Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

INSTITUT DE BEAUTE : Aloha Esthétique - Christelle SAUVAGE - Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE BEAUTE : « Penser à soi » - Estelle LIELY

Quartier les Parisots - Vinsobres - 06 77 08 86 85 - Ouvert tous les jours de 10h à 19h sur RV - www.penser-a-soi.fr

DECHETERIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h à 12h - 14h à 16h30 - Samedi 10h-12h et 14h à 17h

Dépôts gratuits pour les déchets verts, encombrants, cartons, textiles, ferraille, bois, huiles de vidange, batteries. Renseignements à la CCVE 04.75.26.44.23

ANTENNE MSA DE NYONS

8 Rue Madier de Montjau, 26110 Nyons 04 75 75 68 68

Lundi : 14h00 à 16h30

Mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 à 16h30

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT

Place de l'Eglise

Ouverte en été tous les midis et soirs

Sauf le mercredi - 04 75 27 61 90

POLE SANTE

◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39

Du lundi au vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

◆ Infirmières

⇒ Christine DELATTRE 04.26.66.29.49

⇒ Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47

◆ Ostéopathes

⇒ Sophie DOYER 06.63.51.50.76

⇒ Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou 09.83.73.68.18

⇒ Laurie ARCHORLIAN 06.04.47.23.53

◆ Sophrologue

Bruno SELOI - 5 bis Allée des Cerisiers, Vinsobres

06 20 53 59 01

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO

A midi, les mercredi, vendredi, samedi et dimanche

à 10 h00, le jeudi à 11 h00 (fermé le soir)

04 75 27 64 30

RESTAURANT LA DETENTE

Pont de Mirabel à Vinsobres

De septembre à juin : fermé mardi soir, mercredi toute la journée et dimanche soir

Juillet et août : fermeture seulement le mercredi

Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

YAMANI PIZZAS

Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 18 h00

06 50 96 28 56 De juin à fin août, Possibilité de dîner sur

place Boissons et desserts servis par Aurélie, l'épicière

STATION-SERVICE TORRENT Ouvert 24 h/24

Quartier Le Pont de Mirabel - D94, 26110 Vinsobres

04 75 27 60 65

JF DIFFUSION garage, dépannage et entretien

Quartier Le Pont de Mirabel - D94, 26110 Vinsobres

04 75 2617 93 - 06 33 96 65 96

GARAGE NIEL - location de bennes, compost

Avenue de Nyons 26110 Vinsobres

04 75 27 63 13 – 04 75 27 67 18

NC CREATION, artisan et concepteur de cuisines,

bains & ameublements - route d'Orange à Vinsobres

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél : 04 75 27 61 36

Les services publics s'éloignent de plus en plus des territoires ruraux, dont Vinsobres fait partie.

Parce qu'il est apparu important, d'apporter une aide dans les différentes démarches administratives, ou accès à internet, aux Vinsobraises et Vinsobrais, la municipalité a décidé de financer la venue d'un camion mobile au village, sur la place de la mairie,



les 2^{ème} (de 13 à 15 h) et 4^{ème} lundi du mois
(de 15 à 17 h).

Marie-Pierre Monier

C'est un point d'accueil, multi-services, gratuit pour l'utilisateur, avec ou sans rendez-vous. Vous trouverez ci-dessous les informations et aides à votre disposition.

Un agent médiateur polyvalent
à votre service pour vous:

Renseigner

Accompagner

Orienter

Accompagnement
dans vos
démarches
administratives

Point TER
et informations
réseau SNCF

Aide à
l'e-
administration
(Pôle emploi/
CAF...)

Point
informatique

Analyse
et maîtrise
de vos factures

Renseignements
Services Publics

Photocopie,
impression et
scan
de documents

Reliure de
dossiers

Venez nous rencontrer !

QU'EST-CE QUE LE PIMMS MOBILE?

Le PIMMS Mobile

est une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, dans leur vie quotidienne.

De l'information de premier niveau à l'accompagnement dans des démarches spécifiques, l'agent de médiation apporte aide et conseils personnalisés en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, la demande d'emploi ou encore la naturalisation.

C'est une offre de services mutualisée de la CARSAT, SNCF, La POSTE, EDF, ENEDIS, VEOLIA et les partenaires de la Maison de Services au Public Drôme-Sud Provence.

Venez à notre rencontre,
lors des tournées du PIMMS Mobile,
du lundi et mardi.

Nous contacter :

Accueil téléphonique MSAP: 04.69.14.30.30
Email: contact0726@pimms.org

Suivez-nous et retrouvez notre agenda en
ligne

Sur notre Site internet :
<http://www.pimms07-26.org>

Vous trouverez sur l'affiche ci-dessous tous les contacts en cas de problèmes avec votre installation d'eau

Besoin de nous contacter ?



Notre service clients en ligne

www.toutsurmoneau.fr



À votre écoute

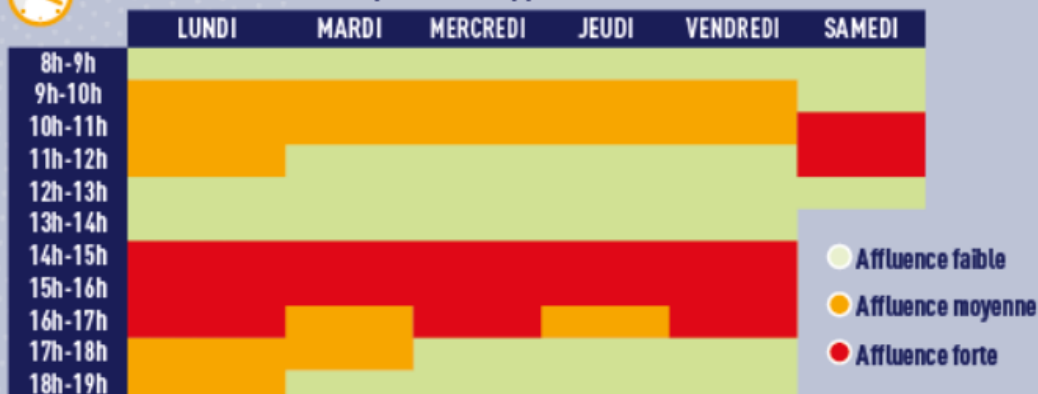
Situées dans la région Auvergne Rhône-Alpes, nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ



Les meilleurs moments pour nous appeler :



En cas d'urgence 24h/24

Numéro exclusivement réservé aux urgences techniques

0977 401 131

APPEL NON SURTAXÉ

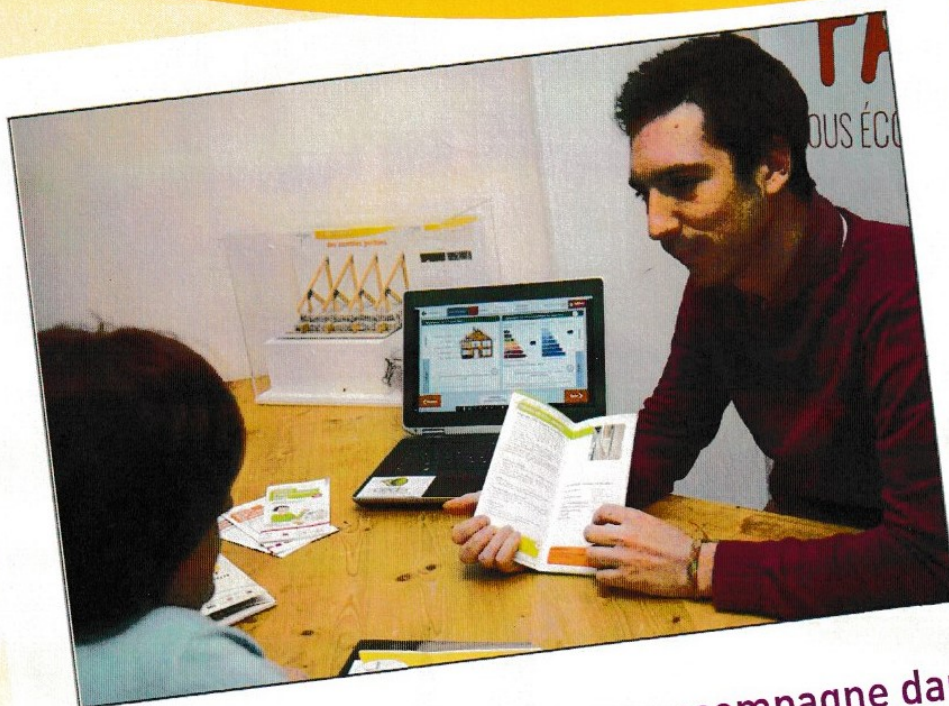
DROME ARDECHE





VOUS FAITES
LE BON CHOIX

PERMANENCE INFO→ÉNERGIE



Un service gratuit qui vous accompagne dans
vos projets de construction et de rénovation

»»» 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9 h à 12 h

NYONS 170 Rue Ferdinand Fert - ZA Les Laurons

»»» 2^e et 4^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

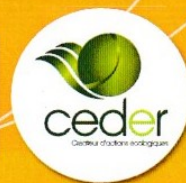
BUIS-LES-BARONNIES 19 Bd A. Briand

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

 **04 75 26 22 53**

 infoenergie@ceder-provence.org



LES AIDES à la RENOVATION

La **CCBDP** (communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale) poursuit son programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat, animé par SoliHa. Ce dispositif a pour but de conseiller et d'accompagner les propriétaires de logements ayant un revenu modeste ou très modeste dans leurs projets de travaux de rénovation ou de réhabilitation (amélioration de la performance énergétique de l'habitation, travaux d'adaptation du logement pour les personnes en perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne).

Contact SOLIHA Drôme

N° vert : 0 800 300 915 (appel gratuit)

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi jusqu'à 16h00.

Par courrier : coh@dromenet.org

Site internet : <http://drome.soliha.fr>

Se rendre à la permanence d'accueil à Nyons, au siège de la CCBDP, ZA Les Laurons, 170 rue Ferdinand Fert, les 1ers et 3èmes jeudi du mois de 11h00 à 12h00.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition

BESOIN DE PREMIERS CONSEILS AVANT DE VOUS LANCER DANS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RENOVATION OU D'AGRANDISSEMENT

La Communauté de communes met à votre disposition un service de conseils gratuits délivrés par un architecte conseiller, en partenariat avec le CAUE de la Drôme.

L'architecte vous informe de la réglementation en vigueur et des procédures d'autorisation du droit des sols. Il vous guide dans des choix architecturaux et paysagers respectueux de notre environnement.

Jean-Michel LAGET, vice-président

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez :

- Remplir et renvoyer le formulaire de demande sur le site www.cc-bdp.fr
- Appeler le 04 75 26 34 37

Contact : Service HABITAT

Nathalie Barberousse – tél : 04 75 26 98 86

n.barberousse@cc-bdp.fr

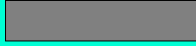
REOUVERTURE DE L'ITINERAIRE « AU FIL DE L'EYGUES »

La crue début février, sur la commune de Vinsobres (avant le pont du Sagittaire) avait rendu impraticable une partie de l'itinéraire. Le chemin a été réouvert le jeudi 23 mai entre Nyons et Saint-Maurice-sur-Eygues. Il est essentiel de respecter les propriétés privées traversées et le travail des agriculteurs.

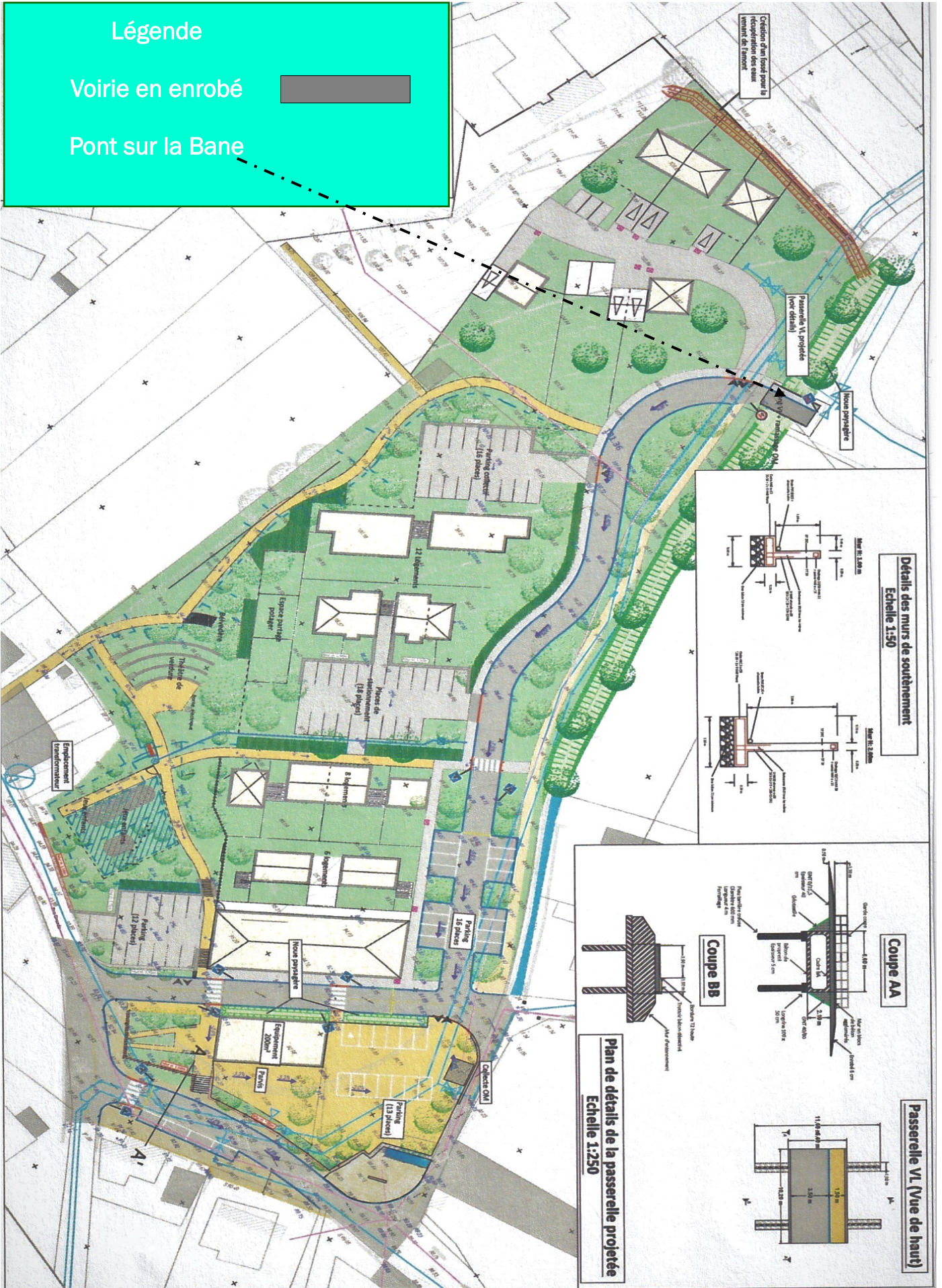
Veillez également à rester prudents là où les berges sont érodées. Des travaux sont prévus dans le courant de l'été sur le secteur de Nyons où une portion de digue sera réouverte afin d'éviter aux utilisateurs les chemins privés. La CCBDP remercie particulièrement les propriétaires, sans qui la réouverture du sentier n'aurait pu être permise.

Légende

Voirie en enrobé



Pont sur la Bane

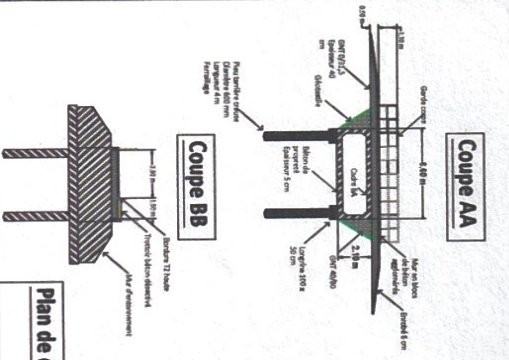
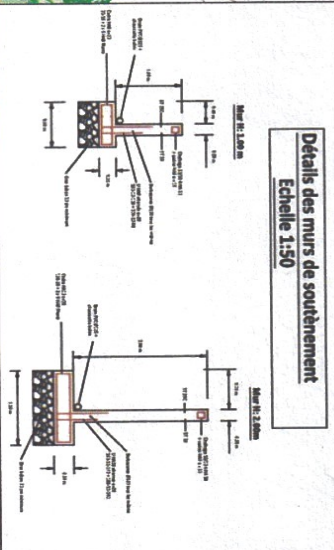


Caducité d'un fossé pour la récupération des eaux venant de l'avenue

Passerelle VI projetée (voir détails)

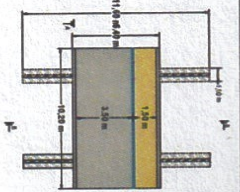
Nouveau paysage

Détails des murs de soutènement
Echelle 1:50



Plan de détails de la passerelle projetée
Echelle 1:250

Passerelle VI (Vue de haut)





**Les entrées au Domaine SERRE BESSON
Le plat principal
à la coopérative LA VINSOBRAISE
Le fromage au Château de VERONE
les bénévoles accueillent
les randonneurs en chantant et dansant !**



Dessert et café en musique sur la place du Bassin Neuf

**RETENEZ DÉJÀ LA DATE
DE LA PROCHAINE BALADE GOURMANDE
LE DIMANCHE 31 MAI 2020**



Notre village

